



Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah,  
et le Comité Français pour Yad Vashem représenté par  
les délégués **Viviane Saül** et **Alain Habif**,



vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie au cours de laquelle  
**Michelle Seguev**, conseillère culturelle de l'Ambassade d'Israël en France

remettra la Médaille et le Diplôme décernés à titre posthume aux Justes  
parmi les Nations, à Monsieur Jean-Pierre Leroy, pour ses grands-parents

**Jean Stellamans et son épouse Émilienne née Depoorter**, ayant sauvé la famille Rochman.

**Mardi 19 mars 2013 à 16 heures**

au Mémorial de la Shoah  
Auditorium Edmond J. Safra  
17, rue Geoffroy-l'Asnier  
75004 Paris.



La Médaille des Justes parmi les Nations est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem,  
aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'occupation nazie au péril de leur vie.

*Le lendemain de la Rafle du Vél d'Hiv du 16 juillet 1942, à laquelle ils avaient miraculeusement échappé, Monsieur et Madame Rochman et leurs trois enfants partirent pour Lille. Ils s'installèrent dans une famille d'accueil qui les jeta brutalement à la rue le 11 septembre 1942, alors que se déroulait la rafle des Juifs de la ville. L'épicière du quartier, Madame Stellamans, leur offrit aussitôt d'occuper un petit local contigu de la boutique qu'elle tenait avec son mari et sa fille Mado. Ils s'y replièrent jusqu'à la Libération, vivant chichement du maigre salaire versé à Monsieur Rochman par un tailleur pour lequel il « retournait » les vêtements défraîchis.*

*Paul Rochman, fils de la famille, lui, accompagnait Monsieur Stellamans quand il livrait des blocs de glace aux commerces alimentaires, qui à l'époque n'avaient pas de frigidaires. Se faisant passer comme réfractaire au STO, il recevait ainsi des marchandises invendues qui amélioraient l'ordinaire de ses parents et de ses sœurs.*